

N°19

JUIN 2011

TE VEA O TE HONU

LE JOURNAL DU TRI



Tortues d'Or 2010

Des efforts récompensés !

> Page 4



JEU CONCOURS

GAGNEZ!

UNE TV LCD 81CM



PAGE
15

DOSSIER

DÉCHETS

MÉNAGERS,
Que JETONS-NOUS ?

PAGES
8/10



Téléchargez votre journal sur www.sep.pf

BRAVO À TOUS POUR VOS EFFORTS DE TRI !

La journée mondiale de l'Environnement du 5 juin est l'occasion idéale de vous présenter la dernière édition de votre *Ve'a o te Honu* N° 19.

Nous avons choisi de revenir sur l'événement désormais incontournable de la remise des Tortues d'Or afin de saluer les performances et les initiatives de tri sélectif des lauréats dans les différentes catégories. Communes, entreprises, établissements scolaires et hôtels sont fiers de leurs trophées qui récompensent des efforts soutenus, doublés souvent d'une sensibilisation constante et d'une mobilisation efficace des différents acteurs de la chaîne du tri sélectif. Et ce, malgré les contraintes de l'insularité et de l'éloignement...

Cette distinction représente, en particulier pour les treize municipalités adhérentes au programme bac vert-bac gris, une saine émulation dans la course au meilleur taux de captage des déchets recyclables.

La SEP est le partenaire privilégié de la mise en place d'une démarche de développement durable en matière de tri sélectif et les Tortues d'Or ont ainsi été l'occasion de renouveler l'engagement de tous en faveur de notre environnement.

Désormais, vous retrouverez également le *Ve'a o te Honu* en ligne, sur le tout nouveau site Internet de la SEP, convivial et relooké : www.sep.pf

Bonne lecture et bon tri !

L'équipe de la SEP.

SOMMAIRE

- 03 ACTUS : LES CHIFFRES QUI PARLENT**
- 05 ACTUS SEP**
- 06 DU CÔTÉ DES COMMUNES**
- 07 DU CÔTÉ DES ÉCOLES**
- 08 DOSSIER : LES DÉCHETS MÉNAGERS, QUE JETONS-NOUS !**
- 11 DU CÔTÉ DES ENTREPRISES**
- 13 TRUCS ET ASTUCES : COMMENT FAIRE SON COMPOST ?**
- 14 INFOS PRATIQUES**
- 15 JEU CONCOURS**

DANS LE PACIFIQUE, EN MÉTROPOLE OU DANS LE RESTE DU MONDE, DÉCOUVREZ L'ACTUALITÉ DE NOS CHERS DÉCHETS !

Les chiffres qui parlent



© Fotolia

Téléphone portable : 30 kg de matières pour un appareil de 100 g

La fabrication d'un téléphone portable pesant 100 g nécessite près de 30 kg de matières premières ! Un constat qui fait peur lorsque l'on sait que plus d'un milliard de téléphones portables circulent dans le monde et que leur durée d'utilisation moyenne est de 18 mois. Heureusement, 90 % des composants peuvent être recyclés et il s'agit en majorité de plastique. Mais les parties métalliques (or, argent, cuivre, métaux ferreux...) peuvent aussi être récupérées. La batterie quant à elle est un déchet dangereux qui ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères.

Source : étude WWF (Fonds Mondial pour la Nature)



© OSAPIUB

En 2014, plus de 2 tonnes de DEEE par seconde

Nous produisons 74 millions de tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans le monde en 2014, soit 2 346 kg par seconde ! Suite à un accroissement de la consommation des pays émergents, notamment en équipements électroniques et électriques, le marché de la collecte et de traitements des DEEE passera de 5,9 milliards de dollars en 2009 à 14,7 milliards de dollars en 5 ans.

Source : étude de l' institut américain Pike Research

Hawaii : Après le tsunami, une déferlante de déchets

L'archipel de Hawaii, déjà frappé par le tsunami généré par le séisme japonais du 11 mars 2011, pourrait voir arriver sur ses côtes une énorme vague de déchets issus de cette catastrophe naturelle, dans quelques mois. Cette masse flottante constituée de pièces détachées de voitures, de morceaux de maisons, d'appareils ménagers en provenance de la région de Fukushima dérive actuellement dans l'Océan Pacifique. Depuis la catastrophe, le Centre International de Recherches sur le Pacifique, basé à Honolulu, étudie son déplacement, au gré du courant dans l'hémisphère Nord de l'Océan Pacifique. Selon les simulations effectuées, cette masse de résidus pourrait atteindre les côtes hawaïennes d'ici 1 à 2 ans. Les côtes Nord-américaines des États-Unis et du Canada seraient aussi concernées à plus long terme.

« Natural Year Phone » : un téléphone portable en paille

© Ecole de design de Nantes



Les fabricants de téléphone portables planchent depuis quelques années sur la fabrication de modèles écologiques, biodégradables ou facilement recyclables.

Parmi les meilleurs concepts (pas encore commercialisé), le « Natural Year Phone », du créateur designer coréen Je-Hyun Kim, est conçu dans une coque de paille compactée qui se décompose naturellement au bout de deux ans. Les composants électriques restent cependant les mêmes que ceux d'un téléphone classique. La dimension écologique se trouve donc dans la baisse d'utilisation de matériaux plastiques.

Source : Ecole de design de Nantes Atlantique - veille.lecolededesign.com

www.planetoscope.com, pour suivre les déchets en temps réel !



© consoGlobe

Très ludique, ce site internet propose de suivre certaines statistiques sur l'environnement en temps réel, comme la quantité de déchets produits dans le monde. Il permet de nous sensibiliser à notre production de déchets par l'effet de choc provoqué par des chiffres qui défilent sous nos yeux et qui augmentent à un rythme alarmant. Certains chiffres en disent plus que de longs discours...

Tortues d'Or 2010 : Des efforts récompensés !

Le 18 mars dernier, la 6^{ème} édition des Tortues d'Or a honoré les communes, les entreprises, les hôtels et les écoles engagés dans le tri sélectif de leurs déchets, chacun à leur échelle. Une grande journée qui a rassemblé près de 120 personnes, dans une ambiance détendue et conviviale, au sein du Sofitel Maeva Beach à Punaauia.



Chaque année, la désormais traditionnelle - et très attendue - cérémonie de remise des trophées permet de valoriser les meilleures performances et initiatives en matière de tri sélectif.

Pour les communes, le critère retenu est celui de la quantité de déchets recyclables collectée par habitant, par rapport au gisement potentiel spécifique à chaque commune, appelé « taux de captage ». Punaauia, Tortue d'Argent en 2009, est passée Tortue d'Or 2010, avec une excellente performance de 57,5 % de taux de captage. La commune a ainsi détrôné Arue, tenante du titre depuis 5 ans. Pirae conserve sa 3^{ème} place et remporte ainsi la Tortue de Bronze avec un taux de captage de 30,7 %.

La petite commune de Tumaraa à Raiatea a également été primée dans la **catégorie des Communes des îles**, pour ses 11 tonnes de déchets recyclables acheminés sur Tahiti. Elle montre ainsi l'exemple pour d'autres communes des îles éloignées, comme Maupiti et Tahaa, qui viennent de signer des conventions avec la SEP pour la prise en charge de leurs déchets recyclables.

Du côté des entreprises, la société Electricité de Tahiti (EDT) a été récompensée pour les 9m³ de filtres à huile et 1,3 tonnes de d'appareils électriques et électroniques expédiés de ses centrales des îles sur Tahiti.

Les Hôtels gérés par South Pacific Mangement (SPM) ont réussi l'exploit d'occuper deux places sur le podium, avec une Tortue d'Or pour le Tikehau Pearl Beach Resort et la Tortue d'Or pour le Bora Bora Pearl Beach Resort & Spa pour la qualité de leur tri sélectif, compte tenu des contraintes de l'éloignement. Enfin, la Tortue d'Argent a récompensé l'hôtel « The Brando » de Tahiti Beachcomber SA, en construction sur l'atoll de Tetiaroa.

Dans la toute nouvelle catégorie « Scolaires », le lycée polyvalent de Taravao caracole en tête de peloton pour ses multiples initiatives en faveur du tri sélectif et leur engagement collectif : élèves, professeurs et personnels administratifs, suivi des collèges de Papara et de Hitiaa o Te Ra.

PALMARÈS DES TORTUES D'OR 2010

TORTUE D'OR

TORTUE D'ARGENT

TORTUE DE BRONZE

COMMUNES



PUNAAUIA



ARUE



PIRAE

HÔTELS



TIKEHAU PEARL BEACH RESORT



THE BRANDO TETIAROA



BORA BORA PEARL BEACH RESORT & SPA

SCOLAIRES



LYCÉE POLYVALENT DE TARAVAO



COLLÈGE DE PAPARA



COLLÈGE DE HITIAA

ENTREPRISES



ELECTRICITÉ DE TAHITI (E.D.T.)

COMMUNES DES ÎLES



TUMARAA



1kg = 1F : Plus de 3,6 millions de francs attribués aux associations

Depuis 2007, la Cérémonie des Tortues d'Or est également l'occasion de reverser aux associations les fonds correspondants au poids des déchets recyclables collectés. Ainsi, 26 associations œuvrant prioritairement pour les enfants défavorisés ont bénéficié des fonds collectés. À travers une convention signée avec la SEP, chaque association s'est engagée à transmettre un rapport détaillé de l'utilisation des fonds.



© OBAPUB

Par exemple, l'association **Espoir Jeunesse Punaauia** a reçu un chèque de 950 087 F pour financer la mise en place de séances de soutien scolaire. La **SAGA** s'est vue remettre une somme globale de 600 000 F et le **Village SOS Pajara** et l'**Association Fraternité Chrétienne des Handicapés** ont chacun reçu un chèque de 150 000 F.

La commune de Mahina s'informe !

35 élus et agents communaux ont été sensibilisés au tri sélectif, par la SEP. La session de formation a été suivie d'une visite des installations du CRT de Motu Uta. Cette visite marque le début de la remobilisation des communes adhérentes au système bac vert/bac gris développé par la SEP. Une seconde séance a permis de sensibiliser 90 autres agents communaux de Mahina.



© SEP

Site Internet api : www.sep.pf

La SEP dispose désormais d'une nouvelle vitrine virtuelle, entièrement relookée, modernisée et plus conviviale. En ligne depuis le 18 avril, le site www.sep.pf propose des actualités, une présentation des missions et des infrastructures de la SEP et prévoit des espaces spécialement dédiés aux particuliers, aux entreprises et aux scolaires.

Une question sur le tri de vos déchets ?
Retrouvez toutes les consignes
en un clic sur www.sep.pf !



DU CÔTÉ DES COMMUNES



PUNAAUIA DÉCROCHE L'OR !

Pour cette 6^{ème} édition des Tortues d'Or, Punaauia a détrôné la commune d'Arue tenante du titre depuis 2005, dans la catégorie « Communes ». Il s'agit de la consécration des nombreux efforts réalisés par l'équipe municipale et l'ensemble de la population sur ces trois dernières années.

Rencontre avec Ronald Tumahai, Maire de la commune de Punaauia.

Quelles actions avez-vous mis en place depuis 2008 ?

Cette Tortue d'Or représente la volonté de l'équipe municipale de placer des moyens conséquents dans le tri sélectif, que nous avons repris de zéro. Trois facteurs importants ont permis cette performance. Du côté de la commune, il s'agit essentiellement de l'embauche de trois messagers du tri. De son côté, la population a fait de gros efforts, soutenue par ces messagers du tri, qui étaient même très stricts (voire trop) au début ! Ensuite, la mise à disposition d'un agent de la commune de Punaauia, mécanicien sur les bennes à ordures, est également un réel atout pour l'entretien du matériel roulant, qui comprend 10 véhicules, soumis à de rudes traitements lors de la collecte dans les zones en hauteur.

Quels sont vos objectifs pour 2011 ?

Évidemment, consolider notre position de tête et améliorer notre taux de captage (de 57,5 % en 2010) pour atteindre les 60 % fixés par la SEP. Nous projetons également

l'ouverture d'une déchèterie pour les déchets verts, équipée d'un broyeur. Les habitants seront alors incités à amener volontairement leurs déchets verts, avec la possibilité de repartir avec du compost issu du broyage.

Une progression fulgurante en 3 ans

Punaauia passe en tête avec un taux de captage de déchets recyclables de 57,5% en 2010. La commune marque par la même occasion la meilleure progression annuelle jamais enregistrée (+16,3%).



CAPTAGE DES COMMUNES : UN TAUX GLOBAL EN HAUSSE

D'une manière générale, l'année commence plutôt bien puisqu'elle laisse présager un taux de captage global en progression et avoisinant les 30%.



Punaauia confirme pour le moment sa 1^{ère} place. Notons également la progression importante de la commune de Moorea.



Le taux de captage des communes de Paea et Papara sont en diminution. Espérons que cette tendance s'inverse au cours de l'année. Les communes de Papeete et de Taiarapu Est affichent quant à elles, une progression de leur taux de captage en ce début d'année.



Enfin, les encouragements de la SEP vont aux communes de la presqu'île pour les inciter à se mobiliser davantage dans leur mission de collecte des déchets recyclables.

COMMUNES	RÉSULTATS 2010	TENDANCE 2011 *
PUNAAUIA	57,50%	➔ 60,90%
ARUE	43,60%	➔ 38,20%
MOOREA	21,40%	➔ 36,30%
PIRAE	30,70%	➔ 31,40%
MAHINA	23,40%	➔ 28,70%
PAPEETE	17,40%	➔ 18,60%
PAEA	19,50%	➔ 14,60%
TAIARAPU EST	8,80%	➔ 14,50%
PAPARA	11,40%	➔ 10,80%
TAIARAPU OUEST	7,60%	➔ 9,70%
HITIAA O TE RA	5,80%	➔ 5,30%
TEVA I UTA	3,00%	➔ 1,10%
TOTAL	27,50%	➔ 29,90%

* sur la base des résultats du 1^{er} trimestre 2011.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES



LYCÉE POLYVALENT DE TARAVALO, UN EXEMPLE À SUIVRE !

Dans la catégorie "Scolaires", la SEP a récompensé le lycée professionnel de Taravao qui s'impose devant les collèges de Papara et de Hitia'a o te Ra, respectivement Tortue d'Argent et Tortue de Bronze. Avec la mise en place du tri sélectif au sein de l'établissement, le lycée est un véritable « cas d'école », un modèle d'initiative en faveur de la protection de l'environnement et de la sensibilisation des jeunes.

Le lycée polyvalent de Taravao regroupe trois structures, un lycée général, un lycée professionnel et un CETAD, soit environ 2 000 personnes dont 1 600 élèves. Engagé dans une démarche de développement durable, l'établissement a mis en place dès décembre 2009 le tri sélectif de tous les déchets produits. Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de protection de l'environnement et de sensibilisation, qui inclut notamment le nettoyage des plages, la collecte des piles usagées, la sensibilisation à la bonne utilisation de la ressource en eau, la pose de panneaux photovoltaïques ou encore les récentes expositions relatives à la biodiversité.

6 îlots verts pour collecter les recyclables

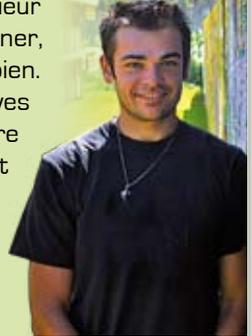


Parmi les actions en faveur du tri sélectif, les élèves ont construit six îlots verts de collecte, équipés de « big bags », dont quatre sont aujourd'hui installés, et l'établissement compte de nombreux bacs verts. **« Pas d'excuse pour jeter des déchets par terre ou ne pas trier, il y a des bacs partout ! »**, s'exclame Loanah Viaud, référente développement durable. Et, en effet, ça marche, il n'y a pas un papier par terre, ou alors pas longtemps !

Plus de 250 kilos de déchets recyclables sont ainsi collectés chaque semaine, en provenance des cuisines, des agents d'entretien et des élèves. Chaque mercredi, ils sont acheminés dans les installations de la SEP où ils sont triés. Ainsi, 6 tonnes de recyclables ont été collectés en 2010. Pour 2011, les projets ne manquent pas : en particulier, l'installation des deux derniers îlots verts à l'internat et une station de lavage pour les pinceaux des sections professionnelles afin de ne plus déverser de la peinture dans le réseau d'eaux usées...

Clément, délégué Environnement, Terminale ES

Je suis impliqué dans cette mission au service de l'environnement depuis mon entrée en seconde. Je fais beaucoup de sensibilisation dans les classes, notamment à la rentrée scolaire. On m'appelle Monsieur Environnement pour me taquiner, mais le message passe bien. Désormais, ce sont les élèves eux-mêmes qui font la guerre aux pollueurs et éduquent parfois les professeurs ! Mais, c'est un travail de longue haleine et il ne faut surtout pas baisser les bras pour ne pas que cet élan s'essouffle...



© Isabelle Ozan

Loanah VIAUD, professeur de SVT, référente Développement Durable

C'est un travail de chaque jour et de chacun. Les élèves sont sensibilisés au quotidien. Les professeurs, eux, bâtissent des projets pédagogiques avec leurs classes autour du thème de l'environnement. Le personnel veille à trier de manière optimale et retire souvent les bacs verts et gris. La municipalité de Taiarapu-Est prend quant à elle en charge le coût de recyclage des déchets. La direction du lycée nous soutient à 100% et finance certaines actions. Nous remercions en particulier les entreprises de la presqu'île qui nous ont apporté leur soutien en matériaux pour la construction des îlots par nos élèves.



© Isabelle Ozan

DÉCHETS MÉNAGERS QUE JETONS-NOUS ?

En quelques décennies, la consommation de biens d'équipement jetables et de produits à faible durée de vie, voire à usage unique a explosé. Aussi, sous couvert de nous rendre la vie plus pratique, nous sommes littéralement envahis par les emballages et les sur-emballages. Aujourd'hui, c'est clair, notre consommation de masse génère de plus en plus de déchets qui encombrant parfois inutilement nos poubelles mais qu'il faut pourtant traiter et éliminer !

Cartons

Cartons d'emballage alimentaires : paquets de céréales, boîtes d'œufs, paquets de pâtes, packs de bière, emballages de biscuits, cartons de lessive, boîtes de mouchoirs en papier, de jouets, paquets de cigarettes, rouleaux de papier toilette, boîtes de médicaments vides. Cartons ondulés, cartons de déménagement

Autres cartons : cartes postales, chemises en carton, calendriers, classeur hors d'usage...

Textiles

Filets de fruits et légumes en textile : pommes de terre, oignons... Habits, textiles en fibre naturelle ou synthétique, torchons, serviettes, ficelle, corde, rideau, couverture, mouchoirs en papier, lingettes, essuie-tout, couches-culottes

Métaux

Cannettes en aluminium : boîtes de boissons (bière, soda...).

Boîtes de conserves : boîtes alimentaires pour animaux, boîtes de conserves (légumes, fruits, viande, poisson), couvercles...

Autres métaux : clés, fil électrique, pièces auto, couverts, ustensiles de cuisine, tuyauterie, fils électriques...

Déchets ménagers spéciaux

Produits chimiques polluants et déchets dangereux : encres, vernis, peintures (y compris les aérosols), colles et résines, solvants, pesticides, huiles minérales (ex : huiles de moteur), détergents, produits inflammables (alcool à brûler, essence...), cartouches d'encre, tubes fluorescents et ampoules basse consommation, piles et accumulateurs, batteries de voiture...

7%

6%

4%

1%

La campagne MODECOM : un outil au service d'une gestion efficace de nos déchets

Il s'agit d'une méthode de caractérisation des ordures ménagères développée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Cette étude permet de connaître la composition exacte des ordures ménagères produites par les habitants d'une zone géographique donnée et de déterminer les objectifs de récupération des matières recyclables et des déchets d'emballages à travers les collectes sélectives. La dernière campagne MODECOM réalisée en Polynésie française date de 2002. En 2011, la SEP va réaliser une nouvelle campagne pour actualiser ces chiffres par zone géographique (centre urbain, zones urbaines Est-Ouest, zones rurales de Tahiti, Moorea).

La vie quotidienne d'une famille génère des déchets biodégradables, recyclables, encombrants, inertes ou encore dangereux. Autopsie d'une poubelle type * ...



Déchets biodégradables

Déchets organiques alimentaires : épluchures de légumes, restes de viande et de poisson, graisses, sacs de thé, marc de café, noyaux...

Déchets de jardin : herbe tondue, taille de haies, branches, feuilles...

Plastiques

Bouteilles et flacons transparents en PET : bouteilles d'eau, boissons sucrées gazeuses, de jus de fruits, de vinaigre, de produits nettoyants, bouteilles d'huile vides...

Autres emballages : blisters, pots de yaourts, barquettes, boîtes et flacons en PVC, films plastiques et autres plastiques (tuyaux, ustensiles ménagers, pots de fleurs...)

Papiers

Journaux, magazines et revues, emballages en papier et autres papiers.

Complexes ou composites

Emballages de liquides alimentaires : crème, briques de lait, jus, sauces...

Petit électroménager : fer à repasser, radio, téléphone portable, rasoir électrique, circuit imprimé, souris, cafetière, bouilloire, four, robot ménager, ordinateur, montre, télévision, magnétoscope, caméra, jouet électrique, appareil photo...

Verres

Bouteilles, bocaux et pots en verre : vin, jus, sauces...

Débris de verre : ampoules, verres, vitres...

Combustibles et incombustibles non classés

Divers emballages : cageots, cagettes, boîtes à fromage, palettes, barquettes de fruits, verre...

Autres : bois (planches), cuir (chaussures, sacs, ceintures), caoutchouc, cigarettes, tapis, fourrures, bandes élastiques, peluches, sacs d'aspirateur (avec le contenu), crayons, gommes, pneus, tétines, abat-jour, balles de tennis...

Eléments fins

Petites particules de moins de 20 mm : cendre, débris végétaux, poussière, débris de verre, bouts de plastiques...



Une grande partie des déchets que nous jetons est valorisable !

Les déchets biodégradables et les recyclables sont les premiers concernés. En effet, les restes alimentaires et les petits déchets de jardinage peuvent être compostés dans un coin de votre jardin, via un composteur ou un espace prévu à cet effet. Vous obtiendrez alors en 6 à 9 mois un véritable engrais naturel, fait maison !

Aussi, les déchets recyclables sont à jeter dans le bac vert. Ils seront alors collectés par les services municipaux et acheminés vers le CRT de Motu Uta puis expédiés en Asie pour recyclage.

S'agissant des déchets toxiques et dangereux, les déchets ménagers spéciaux comme les piles, les huiles de moteur et les batteries de voiture doivent être déposés dans des bornes et bacs spécifiques publics.

Enfin, près de 70 bornes à verre sont disponibles à proximité des commerces de chaque commune de Tahiti et Moorea. Ces bornes accueillent uniquement les verres usagés (bouteilles, pots, bocaux). Le verre collecté est broyé et utilisé comme matériau drainant.

TOUS CES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE PROPRES ET JETÉS EN VRAC



PAPIERS JOURNAUX



CARTONS



BOUTEILLES PLASTIQUE avec leur bouchon



BOÎTES MÉTALLIQUES



CANNETTES ALUMINIUM



BAC VERT



VERRE

NE PAS LAISSER VOS CARTONS VIDES AU PIED DES BORNES À VERRE



BORNE À VERRE



LE CET DE PAIHORO, UNE INSTALLATION MODERNE ET SÉCURISÉE

Depuis son ouverture en mai 2000, le Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Paihoro a permis de réduire considérablement le nombre de décharges sauvages. Chaque année, près de 70.000 tonnes de déchets du bac gris, des encombrants et des déchets industriels non toxiques y sont enfouis selon des normes techniques strictes et dans le respect de l'environnement.



En effet, le suivi environnemental réalisé tous les mois dans le site et une fois par an au niveau de la Baie Phaëton est satisfaisant. Afin de limiter les nuisances olfactives, la SEP a également investi dans des installations visant à neutraliser les mauvaises odeurs aux abords du site.

Pour en savoir plus, visitez notre site www.sep.pf

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES

TIKEHAU PEARL BEACH RESORT : LE TRI SÉLECTIF À FOND !

Pas toujours évident de mettre en place le tri sélectif sur un motu ! Et pourtant, c'est le défi que relève tous les jours le personnel du Tikehau Pearl Beach Resort, un hôtel SPM, qui emploie 45 personnes (dont 15 habitent sur le motu) et comprend 37 bungalows.

Wilfried VINCENT, directeur adjoint de l'hôtel, fier de la Tortue d'Or des établissements hôteliers, revient sur la mise en place du tri sélectif sur le motu...



© SPM Hotels

Comment s'est mis en place le tri sélectif ?

Dans le cadre de la certification Green Globe (label international du tourisme durable), un travail de fond a été réalisé depuis 2009 pour recycler nos déchets, dans une proportion de 50 % minimum. Nous trions verre,

bouteilles en plastique, conserves, cannettes, cartons et papier à l'aide des « Big Bags » expédiés à la SEP sur Papeete, lorsque les volumes triés sont suffisants (minimum trois sacs d'une même catégorie).

Mais, le recyclage dépasse le cadre de nos déchets, c'est une démarche globale dans tout l'hôtel et sur l'ensemble des hôtels gérés par SPM, de la construction au fonctionnement. Par exemple, nos structures en niau sont biodégradables, le papier à lettres utilisé est recyclé et, pour les poubelles des clients, des sacs en papier remplacent le plastique...

Cette démarche est-elle bien perçue par le personnel ?

C'est un engagement collectif de la part du personnel et le résultat est là avec cette Tortue d'Or ! Il faut préciser que l'ensemble des habitants de Tikehau a également pris conscience de l'importance de préserver l'environnement de notre belle île. C'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu...

« The Brando » se paie l'argent !



La Tortue d'Argent a récompensé l'éco-hôtel « The Brando » de Tahiti Beachcomber SA, sur l'atoll de Tetiaroa, pour les efforts de tri sélectif réalisés depuis le début du chantier de construction, pour les besoins duquel environ 70 personnes habitent sur la base de vie.

Nicolas LECLERC, responsable Environnement du projet,

explique le traitement des déchets mis en place, en partenariat avec la SEP. Dès le début du chantier, nous nous devons d'être en accord avec la philosophie écologique du futur hôtel. La norme architecturale américaine LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), qui comprend plusieurs critères de respect de l'environnement dans la construction, nous impose de recycler 50 % de nos déchets. Ce qui n'est pas facile à atteindre car il n'existe pas toutes les filières de recyclage en Polynésie française. Nous avons mis en place le tri

sélectif du verre, cannettes, bouteilles en plastique, boîtes de conserves, cartons et papiers à l'aide d'un local équipé de « Big Bags » que nous expédions une fois par mois avec notre navire sur Tahiti. Les déchets alimentaires sont quant à eux compostés et les déchets verts broyés. Sur la zone de vie, nous tentons de réduire les déchets au maximum. C'est un travail quotidien. Tout le monde joue le jeu, à condition de ne pas relâcher la pression.



ÉLECTRICITÉ DE TAHITI (EDT) : UN MODÈLE DU GENRE

Dans la catégorie "Entreprises", la société Electricité De Tahiti, qui avait déjà obtenue la Tortue d'Or des Entreprises en 2007, a été de nouveau récompensée pour la diversité et la quantité des déchets dangereux et DEEE collectés, notamment en provenance des îles. Elle a également généralisé le tri sélectif à son siège social de Faa'a.



Ainsi, EDT a déployé des efforts particuliers en 2010 pour rapatrier les filtres à huiles et à gazole, des groupes électrogènes ainsi que les déchets toxiques de ses centrales éloignées (18 îles), soit un total de 9 m³. Depuis plusieurs années, l'entreprise confie régulièrement ses Déchets d'Equipements Electroniques et Electriques (DEEE) à la SEP pour recyclage et ses groupes électrogènes en fin de vie pour traitement en Nouvelle-Zélande.

Aussi, 1,3 tonne de DEEE a été traitée l'année dernière, dont en moyenne 200 kg de cartouches et toners d'imprimantes récupérés.

Bien que située dans une commune non adhérente au programme bac vert-bac gris, EDT a mis en place le tri sélectif dans ses bureaux administratifs. Chaque poste de travail est équipé de deux poubelles, une pour les déchets recyclables et l'autre pour les autres déchets. Elles sont ramassées séparément par les femmes de ménage.

Dans le cadre de notre norme ISO 14001 qui fixe des exigences en faveur de l'environnement, notre objectif est l'utilisation d'un maximum de filières de recyclage, explique Hinatea Duchemin, déléguée du Système Management Qualité Sécurité Environnement.

Or, en Polynésie française, il y a encore très peu de filières mises en place, compte tenu du fait que nous sommes un tout petit marché avec trop peu de déchets par filière pour

en envisager le traitement ici. C'est pourquoi les déchets toxiques doivent tous être exportés pour traitement. Nous attendons avec impatience l'ouverture du site de Nivee, site d'enfouissement technique de classe 1, qui sera le seul à pouvoir prendre en charge les déchets dangereux ou à risque.



COMMENT FAIRE SON COMPOST ?



Utile et écologique, faire du compost permet de réduire le volume de sa poubelle et de produire au bout d'environ 6 mois, un humus de qualité pour le bon développement de ses plantes vertes ou de son potager.

1. En tas ou en bac

Le tas présente l'avantage d'être facilement manipulable et il demande moins d'entretien. Par contre, il faut avoir de la place dans son jardin, les animaux peuvent être attirés par les restes de maa et surtout, son exposition aux intempéries (pluie, vent et soleil) ralentit la formation du compost.

Le compostage en bac est donc à privilégier. Si vous choisissez cette option, vous pouvez acheter un composteur prêt à l'usage (environ 35 000 F pour un modèle de 470 litres) ou le réaliser vous-même. Quelques planches de palettes suffisent pour fabriquer un composteur individuel d'environ 1m³, idéal pour un jardin de 500m².



Composteurs individuel en plastique prêt à l'emploi



Composteurs individuel fabriqué avec des palettes en bois

2. Principes de base

Votre compost doit être en contact avec le sol pour que les lombrics, véritables agents nettoyeurs, puissent y circuler facilement. Il doit être régulièrement aéré et remué car les micro-organismes décomposeurs ont besoin d'oxygène. Sans cela, il se produit une fermentation anaérobie donnant un compost peu fertile et émanant de mauvaises odeurs. Enfin, l'humidité est un point à surveiller. Un surplus d'eau est assez facile à détecter car cela favorise les mauvaises odeurs.

3. Déchets organiques à privilégier

Un bon compost doit contenir des apports variés et respecter l'équilibre délicat entre matières carbonées (déchets bruns) et matières azotées (déchets verts).

- les tontes du gazon
- les feuilles saines et les fleurs fanées
- les végétaux issus des tailles d'arbres et arbustes (broyés de préférence)
- les algues marines (dessalées préalablement à la pluie)
- les cendres, sciures et copeaux de bois
- les fumiers d'animaux herbivores (lapin, oiseaux, vache, le meilleur étant celui du cheval)
- les restes de légumes et de fruits (non traités de préférence) et épluchures
- les coquilles d'oeufs
- le marc de café, les sachets de thé et les filtres papier
- mouchoirs en papier, essuie-tout et papiers journaux recueillant les éluchures

4. Déchets à ne pas composter !

- les mauvaises herbes montées à graines
- les plantes malades
- la viande, le poisson et les produits laitiers
- excréments d'animaux domestiques carnivores (chien, chat)



Pour en savoir plus :
www.compostage.info
www.jardin-eco.com

GAGNANT DU DERNIER JEU-CONCOURS

BRAVO à Hiro TEKURIO, habitant Huahine qui a gagné un super téléviseur LCD 81 cm ! Son lot a été remis à son frère Omni par le directeur de la SEP.



LES BONNES RÉPONSES ÉTAIENT :

- 1 - **Combien de bouteilles en plastique ont été utilisées pour fabriquer le catamaran «Plastiki» ?**
B - 12 500 bouteilles
- 2 - **En 2010, près de 700 véhicules ont été récupérés par la SEP dans le cadre d'un dispositif mis en place par le gouvernement. Comment s'appelle-t-il ?**
C - Prime à la casse
- 3 - **Quelle commune a réalisé le meilleur taux de captage de déchets recyclables en 2010 ?**
A - Punaauia
- 4 - **Depuis quelle année peut-on laisser le bouchon sur une bouteille plastique destinée au bac vert ?**
B - 2003
- 5 - **Comment s'appelle le projet d'île conçu par le cabinet d'architecture hollandais WHIM, à partir de l'ensemble des déchets en plastique flottant dans les océans ?**
C - Recycled Island

APPAREILS ÉLECTRONIQUES À JETER ?

Les ordinateurs, imprimantes, décodeurs, téléviseurs et autres équipements électriques et électroniques sont particulièrement polluants pour l'environnement et peuvent s'avérer dangereux pour l'homme. Il est indispensable de ne pas les traiter comme n'importe quel déchet.

En métropole, une taxe appelée «éco-participation» est prélevée sur le prix de vente de tous ces appareils pour financer des filières de traitement. En Polynésie française, cette taxe n'est pas applicable. **Mais la SEP vous propose de recycler vos appareils électroniques usagés moyennant le paiement de 176 F.TTC* par kg de déchet récupéré, pour les particuliers. Comptez 209 F.TTC/kg pour les professionnels.**

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS : COLLECTE de vos appareils électroniques :

- ▶ **TOUS LES MERCREDIS de 12h30 à 15h30 à la SEP, immeuble Paofai.**
- ▶ **Contactez-nous pour tout autre dépôt un autre jour.**

* Ce tarif correspond en intégralité aux frais d'expédition et de recyclage des appareils en France.

**SOYONS
RESPONSABLES**



LE SAVIEZ-VOUS ?

SELON UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR LA SEP EN 2011, 97 % DES POLYNÉSIENS PENSENT QUE LE TRI SÉLECTIF EST NÉCESSAIRE DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

JEU CONCOURS

1. Quelle commune a remporté la Tortue d'or 2010 dans la catégorie Communes ?

- A - Punaauia
- B - Tikehau
- C - Papara

2. Au bout de combien de temps peut-on obtenir un humus de qualité grâce au compostage individuel ?

- A - 1 mois
- B - 3 mois
- C - 6 mois

3. Où sont traités les déchets du bac gris collectés dans les communes adhérentes au programme de la SEP ?

- A - Au CRT de Motu Uta
- B - Au CET de Paihoro
- C - A Hawaï

4. Combien faut-il de matières premières pour fabriquer un téléphone portable de 100g ?

- A - 3 kg
- B - 30 kg
- C - 300 kg

5. Quelle catégorie de déchets ménagers jetons nous le plus à la poubelle ?

- A - Les plastiques
- B - Les déchets biodégradables
- C - Les cartons

GAGNEZ!

UNE TV LCD 81CM



Complétez la grille ci-contre en mettant une croix dans la bonne case et déposez-la dans une urne après avoir mentionné vos nom, prénom, n° de téléphone et adresse. Jeu valable du 1^{er} juin au 15 juin 2011 pour Tahiti, Moorea et Bora Bora. Le règlement et des coupons réponses sont disponibles à la SEP, immeuble Paofai, face à la Maison de la Culture.

Résultat du jeu dans notre 20^{ème} numéro, sortie prévue en SEPTEMBRE 2011. Tél. : 54 34 50.

Bulletin à déposer dans une urne SEP
(liste de localisation des urnes ci-contre)
entre le 1^{er} juin et le 15 juin 2011

LOCALISATION des URNES DU JEU CONCOURS

Papeete :
EDT Vaima,
CPS Mamao, OPT siège,
SEP Paofai
Faa'a :
OPT Centre, EDT Puurai
Punaauia :
OPT Tamanu, OPT Centre
Paea :
OPT Centre
Papara :
EDT Centre, OPT C/mer
Taravao :
OPT Centre, EDT Centre

Mahina :
OPT Pointe Venus
Arue :
EDT PK 4,9 C/montagne
Pirae :
OPT Centre, Hyper U,
Hopital Taane
Moorea :
OPT Maharepa,
OPT Papetoai,
EDT Teavaro
Bora Bora :
Mairie Centre

LE JEU BULLETIN RÉPONSE N°19

	A	B	C
RÉPONSE 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom :
Prénom :
Téléphone :
Adresse :
.....

AVEC LE TRI, LA SOLIDARITÉ COMMENCE À LA MAISON

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour chaque kilo de déchets recyclables que vous mettez dans le bac vert, la SEP verse 1 franc à des associations sélectionnées par votre maire et oeuvrant prioritairement pour les enfants défavorisés de votre commune. Les industriels participent également à cette opération et grâce à leurs efforts en matière de tri et de recyclage de leurs déchets, la SEP attribue les fonds récoltés à des grandes associations comme le Village SOS de Papara ou la SAGA. Depuis 2007, près de 16,7 millions de francs ont ainsi été octroyés par la SEP, faisant des efforts de chacun un double bénéfice pour la planète et pour les enfants du Fenua !

1 KG dans le BAC VERT = 1 franc

pour les enfants défavorisés
de votre commune



Associations, vous souhaitez bénéficier
des fonds récoltés en 2011 ?
Rapprochez-vous du Maire de votre
commune de domiciliation.



SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT POLYNÉSIE

BP 9636 - 98715 MOTU UTA - TAHITI - TÉL. : 54 34 50 - FAX : 54 34 51 - sep@sep.pf - www.sep.pf

